



Paris, le 16 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Production de sucre en outre-Mer : une enveloppe de 38 millions d'euros pour soutenir la filière ultra-marine

Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, et Ericka BAREIGTS, ministre des Outre-mer, se félicitent de l'accord de la Commission européenne pour le versement par la France d'une aide annuelle de 38 millions d'euros à la filière sucrière ultra-marine. Cette aide complète les fonds européens du programme POSEI dédiés à la production de sucre (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et l'insularité) qui s'élèvent à 75 millions d'euros par an, ainsi que les fonds nationaux de 90 millions d'euros par an.

L'engagement du Président de la République pris lors de sa visite à l'île de la Réunion en août 2014 est ainsi tenu, après d'intenses négociations avec les services de la Commission européenne. Cette décision vient confirmer le soutien sans faille du gouvernement à la filière canne-sucre et permettra la mobilisation des crédits budgétaires prévus par le PLF 2017 dès la prochaine campagne.

Cette aide permettra de garantir l'avenir de la production sucrière dans ces départements, impactée par la fin des quotas sucriers en octobre 2017 et par les surcoûts liés à l'ultra périphéricité. La pérennisation de la filière canne-sucre dans les DOM, secteur économique stratégique, est essentielle pour le maintien de l'emploi dans ces territoires : 20 000 emplois directs et 40 000 emplois indirects sont concernés.

Stéphane LE FOLL et Ericka BAREIGTS tiennent à saluer la mobilisation des parlementaires ultra-marins impliqués dans ce dossier, notamment du député Jean-Claude Fruteau, auteur du rapport d'information sur la réforme du marché européen du sucre, ainsi qu'Eurodom et les organisations socioprofessionnelles qui ont œuvré pour faire aboutir cette demande d'aide en faveur des cultures sucrières d'Outre-mer.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr
Service de presse du Ministère des Outre-mer - Tel : 01 53 69 26 74 ; mompresse@outre-mer.gouv.fr
